

Les propriétaires d'actifs canadiens adoptent les investissements ESG

MARS 2022





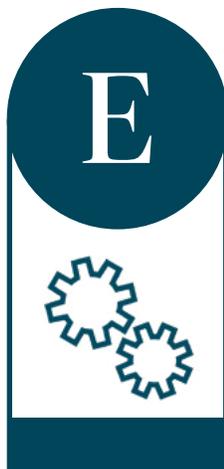
PAR ALISTAIR ALMEIDA

Chef de segment, propriétaires d'actifs

Alistair Almeida est directeur général et chef de segment, propriétaires d'actifs, pour CIBC Mellon. Alistair a la responsabilité de travailler avec des propriétaires d'actifs canadiens à mesure qu'ils se développent et qu'ils évoluent, d'établir des liens et d'offrir un soutien aux régimes de retraite multinationaux lorsqu'ils s'engagent au Canada, et de développer et d'élargir la présence de CIBC Mellon dans l'espace des propriétaires d'actifs canadiens.

Au cours des dernières années, les investisseurs institutionnels se sont montrés plus sensibles aux renseignements et aux placements en lien avec les questions environnementales, sociales et liées à la gouvernance (ESG). Ces derniers temps, ils ont été nombreux à élargir leur approche pour la rendre plus proactive. Ainsi, ils ciblent des actifs, des investissements et des projets qui ont pour but d'avoir un impact positif sur le monde. Ces investissements comprennent par ailleurs les régimes de retraite canadiens.

CET ARTICLE A ÉTÉ PUBLIÉ
INITIALEMENT DANS LE
[BULLETIN D'INFORMATION CAIP.](#)



Constatez-vous un intérêt accru pour les fonds de retraite canadiens qui investissent dans des sociétés mettant en valeur les ESG?

Il existe à l'échelle mondiale un engagement envers l'investissement durable. Par ailleurs, l'écart entre l'évaluation des ESG et leur adoption se rétrécit. L'investissement responsable est dorénavant une approche prédominante parmi les investisseurs institutionnels canadiens. Les principaux régimes de retraite et autres investisseurs institutionnels canadiens occupent progressivement un rôle plus important dans la conversation sur les ESG. Ils s'efforcent de propulser l'industrie et leurs fournisseurs vers l'avant, motivés par le désir croissant de leurs membres d'en faire davantage.

Un communiqué commun a été publié par huit des plus grands régimes de retraite canadiens. Son but était d'exiger plus de transparence. Nous pouvons maintenant ajouter à cela un appel à une plus grande responsabilité climatique dans le secteur privé. En effet, une déclaration a été signée en ce sens par des investisseurs canadiens représentant 5,5 \$ billions de dollars d'actifs sous gestion dans les cinq plus grandes banques, sociétés d'assurances et autres institutions canadiennes. Nous avons également observé un éventail de régimes canadiens explorer activement des thèmes comme les émissions de carbone et l'engagement carboneutre, la réconciliation avec les peuples autochtones dans le secteur privé, l'amélioration de la gouvernance d'entreprise, la diversité et l'inclusion, entres autres, sur le plan de la composition des conseils et les manières de procéder à des allocations stratégiques pour atteindre à la fois des objectifs financiers et plus larges. Il y a encore beaucoup à faire. L'an 2022 devrait amener des engagements supplémentaires; les investisseurs ainsi que les agences de réglementation, les gouvernements et les membres des régimes accentueront leurs interactions avec les ESG.

Nombreux sont ceux qui demandent une uniformisation de la déclaration de l'information sur les ESG. D'après vous, qu'est-ce qui doit être fait pour assurer la divulgation et l'uniformisation des indicateurs ESG à l'échelle mondiale?

Les défis, qui perdurent depuis un bon moment, sont attribuables à la difficulté à obtenir des données claires, compatibles et fiables sur les ESG. Nous constatons néanmoins des améliorations et une accélération des progrès à cet égard. Les attitudes en évolution rapide des investisseurs et les explorations des facteurs ESG ont défini leur influence sur le niveau macroéconomique. Elle stimule le changement non seulement dans la façon dont les organisations mènent leurs activités, mais aussi dans la façon dont elles se définissent et pensent à leur propre rôle dans le monde.

Nous continuons de constater une demande de la part des investisseurs institutionnels. Ces derniers cherchent non seulement à intégrer ces données non structurées, mais aussi à relier de multiples sources de données et à obtenir leurs propres notes, comme pour créer leur propre point de référence afin d'évaluer l'incidence des facteurs ESG sur leurs décisions d'investissement. La demande alimentera la nécessité d'établir des mesures plus rigoureuses de déclaration de l'information et continuera à exercer de la pression en faveur de l'uniformisation des mesures ESG. Cela s'applique à la fois aux marchés privés et publics. Des efforts doivent encore être déployés, mais nous constatons des progrès très positifs. Un exemple de ce changement est l'implantation du bureau de l'International Sustainability Standards Board à Montréal. Cette nouvelle organisation mettra en place des normes pour la divulgation des informations relatives à la durabilité pour les entreprises du monde entier. Il s'agit d'une occasion pour le Canada et pour ses investisseurs institutionnels de renforcer leur rôle clé de leaders dans le domaine.

Quelle est votre perspective pour 2022 en ce qui concerne les investissements ESG des fonds de retraite canadiens?

Les investisseurs exigent de la transparence sur les questions ESG et recherchent des options d'investissement supplémentaires qui peuvent conduire à des résultats ESG positifs. Les gestionnaires et les émetteurs d'actifs peuvent s'attendre à ce que les parties prenantes internes et externes leur demandent une plus grande transparence concernant l'investissement ESG dans leurs portefeuilles. Alors que les fonds de retraite travaillent avec des gestionnaires externes, bon nombre d'entre eux ont l'intention d'être plus pratiques que par le passé. Cela concerne non seulement le rendement, mais aussi des questions plus générales comme la gouvernance et la prise en compte de facteurs non financiers ou fondés sur les valeurs. Le domaine des ESG est en perpétuelle évolution; les définitions et indicateurs connaîtront fort probablement une évolution. Les investisseurs devraient demeurer à l'affût de nouvelles annonces. Notons que le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada a publié une lettre de l'industrie pour indiquer qu'il diffusera plus tard cette année un document d'orientation sur la gestion du risque climatique pour les institutions financières fédérales.

Si vous avez des questions supplémentaires

Si vous avez des questions supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec votre gestionnaire des relations ou visitez le www.cibcmellon.com.

À propos de CIBC Mellon

CIBC Mellon s'engage à aider les investisseurs institutionnels canadiens et les investisseurs institutionnels étrangers qui ont choisi le Canada pour administrer leurs actifs financiers tout au long du cycle de vie des investissements. Fondée en 1996, CIBC Mellon est détenue à parts égales par The Bank of New York Mellon (BNY Mellon) et la Canadian Imperial Bank of Commerce (CIBC). CIBC Mellon offre des services d'investissement avisés au nom de fonds d'investissement, de régimes de retraite, de compagnies d'assurance, de banques, de fondations, de fonds en dotation, de sociétés et d'institutions financières mondiales dont les clients investissent au Canada. En date du 31 décembre 2021, CIBC Mellon comptait plus de 2,6 billions de dollars canadiens d'actifs sous garde ou sous administration. CIBC Mellon est membre du réseau mondial de BNY Mellon qui, en date du 31 décembre 2021, comptait 46,7 billions de dollars américains d'actifs sous garde ou sous administration.

www.cibcmellon.com

CIBC MELLON

➤ UNE COENTREPRISE DE BNY MELLON ET CIBCSM

www.cibcmellon.com

©2022 CIBC Mellon. CIBC Mellon est un utilisateur autorisé de la marque de commerce CIBC et de certaines marques de commerce de BNY Mellon. CIBC Mellon est la marque d'entreprise de la Compagnie Trust CIBC Mellon et de la société de services de titres mondiaux CIBC Mellon, et peut être utilisée comme terme générique pour désigner l'une de ces sociétés ou ces deux sociétés.

CIBC 

www.cibc.com/fr/personal-banking.html

Le logo CIBC est une marque de commerce de CIBC, utilisée sous licence. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

 **BNY MELLON**

www.bnymellon.com

© 2022 The Bank of New York Mellon Corporation. Tous droits réservés.

BNY Mellon est la marque d'entreprise de The Bank of New York Mellon Corporation et peut être utilisée comme terme générique pour faire référence à l'entreprise dans son ensemble ou à ses diverses filiales en général. Les produits et services peuvent être offerts sous diverses marques et dans différents pays par des filiales, des sociétés affiliées et des coentreprises dûment autorisées et réglementées de The Bank of New York Mellon Corporation. Les produits et services ne sont pas tous offerts dans tous les pays.

BNY Mellon ne sera pas responsable de la mise à jour des renseignements contenus dans ce document, et les opinions et renseignements contenus dans le présent document peuvent être modifiés sans préavis.

BNY Mellon n'assume aucune responsabilité (directe ou indirecte) pour toute erreur dans ce document ou toute utilisation de celui-ci. Ce matériel ne peut être reproduit ou diffusé sous quelque forme que ce soit sans l'autorisation écrite expresse de BNY Mellon.